

INSERTION

2018-2021



*L'insertion au cœur  
de nos territoires.*

# Pacte territorial local pour l'insertion (PTLI)

## SDSeI Pays basque intérieur

L'alliance du social et de l'emploi





**Jean-Jacques LASSERRE**  
Président du Conseil départemental

*Le Département s'est investi depuis plusieurs années pour faciliter l'accès à l'emploi des publics allocataires du RSA.*

*Ce choix repose sur une conviction forte : « le travail est un facteur d'insertion essentiel de participation à la vie de la cité et d'autonomie de la personne ».*

*Aujourd'hui, plus que jamais, alors que la situation socio-économique des populations de nos territoires reste difficile, l'insertion doit être un levier au profit des personnes les plus fragiles.*

*Le Plan Départemental d'Insertion (PDI), adopté à l'unanimité le 29 juin 2017, s'inscrit dans le nouveau projet départemental avec une ambition affirmée d'alliance du social et de l'emploi. Il porte la volonté du Département de décroiser ses politiques publiques. La politique Insertion doit donc répondre à un cheminement vertueux permettant d'offrir à tous des opportunités pour sortir de la précarité, de l'isolement social et favorisant le retour à l'emploi. C'est bien une approche de parcours que nous construisons ensemble dans un continuum socio-professionnel favorisant l'insertion sociale et professionnelle de ces personnes.*

*Le PDI, qui fixe le cadre stratégique départemental, se décline dans le Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) signé avec les partenaires départementaux œuvrant aussi en matière d'insertion. Le Département a aussi souhaité une déclinaison sur les sept territoires des Services Départementaux des Solidarités et de l'Insertion (SDSsel) par l'élaboration de Pactes Territoriaux Locaux pour l'Insertion (PTLI).*

*La politique Insertion s'inscrit dans une démarche partenariale avec l'ensemble des institutions et des acteurs du social et de l'emploi ; elle est inscrite dans le projet départemental d'action sociale qui est au cœur des territoires au même titre que les autres politiques relevant de la compétence du Département.*



## Trois questions à Anne-Marie BRUTHÉ, Conseillère départementale :

### **En quoi ce PTI est différent du précédent ?**

Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) a une ambition affirmée d'alliance du social et de l'emploi, ce dans une approche de parcours construit avec la personne en recherche d'emploi et les socio-professionnels. Le Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) formalise la démarche partenariale des acteurs de l'insertion et de l'emploi. L'idée est d'agir ensemble dans l'accompagnement vers l'emploi tout en répondant aux besoins des entreprises du territoire. C'est donc un ensemble de partenaires qui est engagé à nos côtés pour à la fois élaborer ce PTI et le mettre en œuvre avec 17 fiches action répondant aux orientations du Plan Départemental d'Insertion. Ce PTI est bien un cadre partenarial qui doit nous permettre d'ajuster notre politique Insertion aux regards des besoins et des évolutions nécessaires ; d'autres partenaires pourront venir nous rejoindre s'ils le souhaitent.

### **Pourquoi des PTLI ?**

La réorganisation territoriale des services du Département acte la volonté de notre collectivité d'être un acteur de proximité. La territorialisation est une chance pour les politiques d'insertion parce que les besoins des territoires sont différents et que les réponses doivent être nécessairement différentes. En résumé, si le Programme Départemental d'Insertion permet de « penser globalement » la politique d'insertion, le Pacte Territorial Local pour l'Insertion (PTLI) permet « d'agir localement ».

### **Quel est votre regard sur l'insertion ?**

Le contexte actuel de pénurie de ressources humaines dans plusieurs secteurs d'activité justifie que l'insertion ne soit plus une politique réservée aux professionnels du social, les entreprises ont à s'emparer de cette problématique. Ils le font déjà puisque plus de 330 entreprises de notre département adhèrent aux Groupements d'Employeurs d'Insertion et de Qualification (GEIQ). L'entreprise est le lieu d'insertion professionnelle ; nous avons à travailler ensemble, professionnels de l'insertion, de l'emploi, de l'entreprise et de la formation. La démarche partenariale impulsée par le Programme Départemental d'Insertion va dans ce sens, tout comme le dispositif de l'Accompagnement global. Le Plan Pauvreté reprend également, dans sa stratégie, l'alliance du social et de l'emploi. Parce que réinsérer une personne dans l'emploi, c'est lui offrir un emploi tout en l'accompagnant dans la recherche de solution de mobilité, de logement, de garde d'enfant... selon le territoire où il se trouve. Lorsque je suis allée sur les territoires j'ai pu mesurer l'engagement des professionnels, j'ai découvert les différentes démarches partenariales en cours, et tout ceci me conforte dans l'idée que le Pacte Territorial Local pour l'Insertion est un véritable outil qui aide à la formalisation, au renforcement, au développement des partenariats existants. Cette démarche contribue à l'efficacité de notre politique d'Insertion.

# Sommaire

<b>1.</b> Pourquoi un Pacte Territorial Local pour l'Insertion ? .....	5
<b>2.</b> Les enjeux de l'insertion sur le territoire .....	8
<b>3.</b> La déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion .....	13
<b>4.</b> Les chantiers partenariaux à engager .....	19
<b>5.</b> Le pilotage, le suivi et l'évaluation du Pacte .....	34

# 1

## Pourquoi un Pacte Territorial Local pour l'Insertion ?

Le Département est un acteur majeur en matière de cohésion sociale et d'insertion. Au-delà de ses compétences obligatoires, en particulier le Revenu de Solidarité Active (RSA), le Conseil départemental s'engage dans des démarches actives pour lutter contre la précarité et améliorer l'insertion tant sociale que professionnelle des habitants des Pyrénées-Atlantiques.

Le PDI, adopté à l'unanimité le 29 juin 2017, s'inscrit dans le nouveau projet départemental avec une ambition affirmée d'alliance du social et de l'emploi. Il porte la volonté du Département de décloisonner ses politiques publiques.

La politique Insertion est mise en œuvre dans une démarche partenariale avec l'ensemble des institutions et des acteurs du social et de l'emploi.

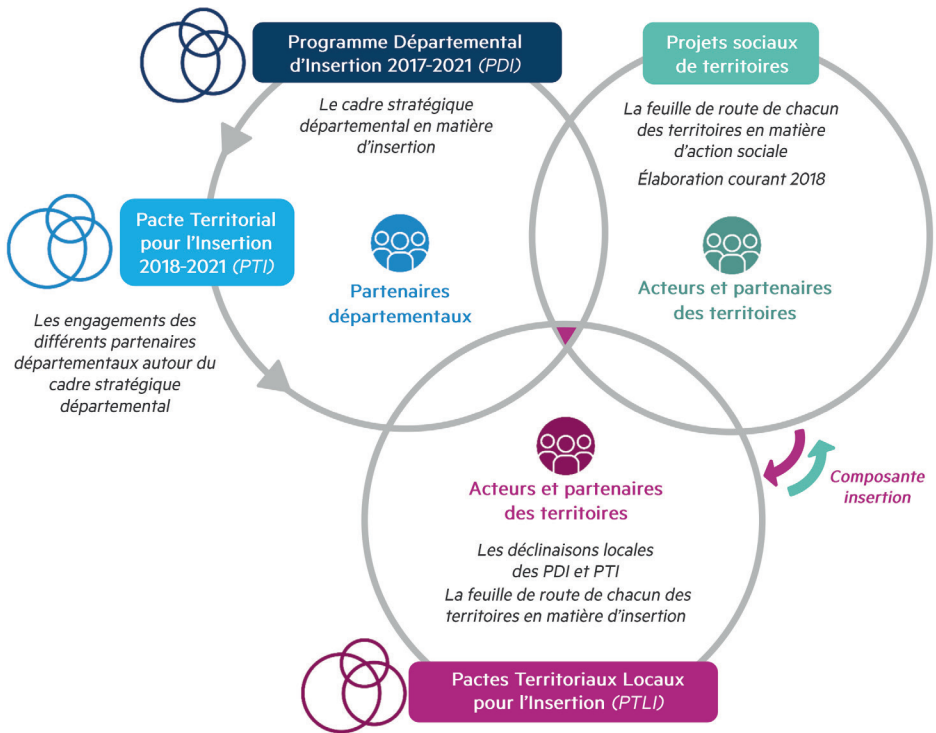
Si la loi n'a pas prévu explicitement la formalisation de Pactes Territoriaux d'Insertion à l'échelle infra-départementale, elle en laisse cependant la possibilité. Le PDI, qui fixe le cadre stratégique départemental, se décline aussi dans le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) signé avec les partenaires départementaux œuvrant aussi en matière d'insertion.

En Pyrénées-Atlantiques, la conclusion d'un pacte partenarial pour chaque territoire apparaît comme une opportunité et le Département a souhaité une déclinaison sur les 7 territoires des Services Départementaux des Solidarités et de l'Insertion (SDSeI) par l'élaboration de Pactes Territoriaux Locaux pour l'Insertion (PTLI).

- Le Pacte Territorial Local d'Insertion se situe dans le droit fil de la territorialisation des services du Département. Il traduit la volonté du Département d'être au plus proche des usagers et en synergie avec les partenaires locaux. Le PTLI trouve ainsi naturellement sa place par rapport aux projets sociaux de territoire dont il constitue le volet insertion. Il mettra ainsi en œuvre l'indispensable transversalité de la politique d'Insertion en cohérence avec l'ensemble des grandes politiques déployées sur les territoires par le Département.
- Le Pacte Territorial Local pour l'Insertion, dans le contexte de la mise en place de la nouvelle organisation territoriale, constitue une opportunité pour décliner et mettre en œuvre la politique d'Insertion du Département. Chaque territoire décline ainsi les engagements du PDI quant à l'accueil et l'orientation du public, l'accompagnement des personnes, la construction de parcours d'insertion, le

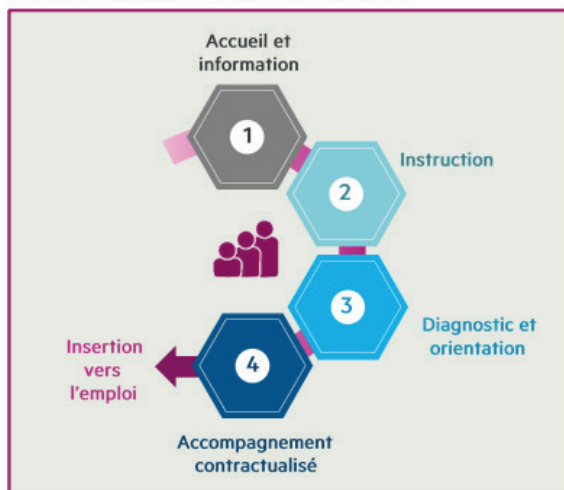
développement d'outils à même d'appuyer les personnes dans leur parcours d'insertion. Le PTLI garantit ainsi le respect des principes départementaux énoncés dans le cadre du PDI tout en tenant compte des ressources, particularités partenariales et territoriales existantes.

- Le Pacte Territorial Local pour l'Insertion s'ancre dans la richesse et la diversité des réalités territoriales. Chaque territoire doit composer avec un contexte socioéconomique différent, des ressources économiques qui lui sont propres, des profils de publics différents et des partenaires locaux singuliers. La thématique de l'insertion doit être partagée en proximité avec les acteurs du territoire. Les acteurs institutionnels et leurs échelons déconcentrés, lorsqu'ils existent, mais également les acteurs associatifs et les opérateurs qui interviennent au plus près des publics. Ces partenaires territoriaux sont en capacité non seulement de donner corps à la politique d'Insertion départementale mais surtout peuvent l'adapter aux besoins des publics et des ressources mobilisables. Cette démarche partenariale permettra d'incarner l'incontournable transversalité de la politique d'Insertion en conjuguant les compétences de l'ensemble des acteurs, que cela soit sur le champ social ou celui de l'accès à l'emploi.



Le PTLI a aussi pour objet de garantir le bon fonctionnement des différentes étapes de la chaîne d'insertion (voir ci-contre) sur le territoire, afin de répondre pleinement aux ambitions du PDI de ce point de vue.

### Les fonctions de la chaîne d'insertion



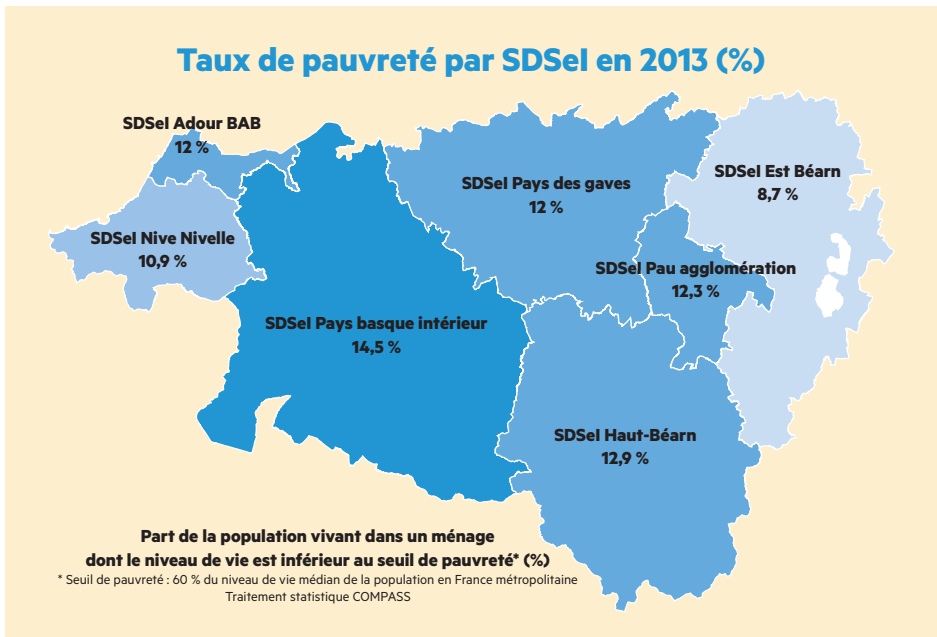
## 2

# Les enjeux de l'insertion sur le territoire

Le territoire du SDSel Pays basque intérieur est le plus vaste du département. Très rural, des sept SDSel, il est le plus marqué par la pauvreté (14,5% de la population vit sous le seuil de pauvreté).

### La mobilité au cœur des enjeux d'insertion

Compte tenu de ces caractéristiques, les problématiques de mobilité représentent une forte préoccupation, tant pour les populations que pour les professionnels qui



les accompagnent. L'organisation de l'offre de transport publique au Pays basque est marquée par un fort déséquilibre entre la côte et l'intérieur. Pour les publics en dynamique d'insertion, ce manque de ressources pour se déplacer constitue un frein important et difficile à lever pour accéder à la formation et à l'emploi.

Ces difficultés sont amplifiées par la fracture numérique qui touche particulièrement ces personnes en situation de vulnérabilité et rend leurs démarches d'insertion



encore plus complexes.

La part de la population non diplômée (aucun diplôme ou au plus le BEPC ou le brevet des collèges) reste importante (33 %) là où l'offre de formation sur le territoire reste limitée. L'accès à la formation est donc également lié à la problématique de mobilité. Il en est de même pour l'emploi.

## Les jeunes sur notre territoire

La population (59 483 habitants en 2013) connaît une croissance moyenne due à un solde migratoire positif. Les nouveaux arrivants sur le territoire sont plutôt jeunes (20-30 ans). Ainsi, en 2013, 11 % des 20-24 ans du territoire n'y résidaient pas l'année précédente.

Une partie de cette jeunesse (10 % des 15-24 ans) n'est pas scolarisée, ni en emploi, ni en formation. Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont sur-représentés sur la zone Pays basque (15,7 % contre 12,4 % dans les Pyrénées-Atlantiques).

Le taux de scolarisation chez les 20-24 ans sur notre territoire est assez nettement inférieur à la moyenne départementale ; il est de 23,8 % contre 38,5 %.

Cependant, ce constat ne semble pas avoir d'influence sur le niveau de formation moyen. La part des jeunes de 15-19 ans ayant un bas niveau de formation est moins importante que dans l'ensemble du département (27,8 % contre 43,4 %) et la proportion de jeunes avec un niveau de diplôme élevé est proche de la moyenne départementale.

## La dynamique économique du territoire

Si sur notre SDSel, les créations d'entreprises sont moins nombreuses que sur le reste du département, ce tissu économique reste tout de même créateur d'emplois (+2,2 % entre 2008 et 2013 taux conforme à la moyenne départementale).

Toutefois, la relative faiblesse du nombre d'emplois par actifs résidant sur le territoire (taux de polarisation de 0,84) confirme la nécessité pour la population active d'être mobile pour accéder à un emploi en dehors du territoire. D'autant plus que les principaux bassins d'emploi du département (Pau Agglomération et Adour BAB) sont éloignés.

En 2016, les demandeurs d'emploi en fin de mois toutes catégories sur la Basse Navarre étaient en augmentation de 9,4% alors que sur le Département, ce chiffre était de 4,4 %.

## **Le logement**

Le nombre de personnes par ménage continue de diminuer. 30 % de la population vit dans son logement depuis plus de 30 ans (20 % à l'échelle du Département). Ce chiffre peut être interprété comme marquant un fort attachement au territoire.

71,5 % des résidences principales sont occupées par leur propriétaire. Le SDSel Pays basque intérieur est l'un de ceux qui compte le plus de propriétaires dans le département.

Une part importante des logements sont en situation de sous peuplement (78,8 %) et 38 % des logements ne comprennent qu'un seul adulte.

## Les forces de notre territoire en matière d'insertion...

Un tissu économique stable et créateur d'emploi.

Le réseau partenarial dynamique et qui se montre concerné par les problématiques d'insertion.

On note un fort attachement de la population à son territoire.

La question de l'accès au logement reste peu problématique dans l'accompagnement des publics précaires, cependant, le parc locatif dont bénéficie ce public est souvent énergivore voire parfois indécent.

## Ses faiblesses ...

Compte tenu de l'étendue du SDSel Pays basque intérieur, d'une offre de transport publique limitée et peu adaptée et de la nécessité de sortir parfois du territoire pour accéder à l'emploi et à la formation, la mobilité reste une préoccupation dans l'accompagnement de nos publics.

Les difficultés d'insertion et de formation des jeunes ressortent dans les constats des partenaires et sont confirmées par les données du diagnostic du territoire.

Un territoire marqué par la pauvreté.

Une offre de formation globalement peu présente sur notre territoire.



## Ses opportunités pour l'avenir...

Le développement de solutions de mobilité se dégage nettement dans les préoccupations des partenaires du PTLI du Pays basque intérieur.

Au regard des difficultés que rencontrent certains jeunes de ce territoire dans leur parcours d'insertion, le PTLI est perçu comme une opportunité de développer des outils à même d'améliorer l'accompagnement proposé par le réseau partenarial.

Dans un contexte territorial où les solutions d'emploi et de formation restent limitées, il est apparu comme évident aux partenaires du PTLI de se pencher sur l'adéquation entre l'offre et la demande.



# La déclinaison territoriale du PDI

## Axe 1 - Un accueil et une orientation réactifs

### Rappel des objectifs départementaux.

Parce que le temps des personnes que nous accompagnons n'est pas le même que celui de nos institutions, les différentes étapes de notre organisation permettant de les accueillir et de les orienter se doivent être rapides, fluides, pertinentes, pour aboutir à la proposition d'un parcours et d'outils d'accompagnement adaptés. Compte tenu de ces objectifs, le Département et ses partenaires se sont fixés pour objectifs :

- De réaliser **une évaluation performante des situations, en s'appuyant sur** les capacités des personnes, leurs compétences et leurs ressources professionnelles et/ou sociales.
- De déterminer le type de parcours le plus adapté à la situation de chacun, en gardant à l'esprit que l'insertion professionnelle est la finalité de l'accompagnement qu'ils mettent en œuvre.
- De réaliser ce travail d'évaluation et d'orientation en s'appuyant sur un principe de réactivité (permettant à l'accompagnement de commencer au plus tôt) et d'implication de la personne (en lui permettant de faire valoir ses choix, sur la base d'une bonne information sur l'offre d'insertion et d'accompagnement existante).
- D'outiller cette étape de diagnostic et d'orientation (selon une méthode et des outils partagés), afin de faciliter la convergence des pratiques et de forger une culture commune à l'ensemble des intervenants.

### Pour cela, le territoire du SDSel Pays basque intérieur, s'engage à :

Pour cela, sur le territoire le SDSel Pays basque intérieur s'engage à :

- Offrir un accueil et une information de qualité au plus près du public. Ainsi la phase instruction du droit RSA sera assurée sur chaque site du SDSel par l'ensemble du personnel administratif préalablement formé. Par ailleurs, le SDSel prendra en compte les différents paramètres et enjeux de l'accueil du public en précarité.

Dans un environnement administratif complexe marqué par la dématérialisation, le SDSel s'engage à mettre l'accent sur une plus grande expertise de la relation dans l'accueil du premier et second niveau.

- Garantir un diagnostic multidimensionnel en organisant notamment des cellules d'orientation pour les bénéficiaires du RSA sur chaque site : le SDSel s'intéressera aux outils et aux supports utilisés lors de ce premier « sas » de l'orientation et de réflexion sur le projet socio-professionnel de la personne. L'évaluation partagée avec l'utilisateur devra être le préalable à une co-construction d'un parcours d'insertion. Cette posture professionnelle se déclinera auprès de tout public en insertion.
- Sécuriser l'accompagnement du public en insertion : au travers de requêtes, des interfaces CAF-Département, le SDSel devra s'assurer que l'ensemble des personnes ayant ouvert une allocation RSA soit informé de ses droits et devoirs et proposera un entretien en cellule orientation.
- Garantir un accompagnement au plus près des besoins de la personne : au travers de l'appui technique apporté par les chefs de service de site, l'accompagnateur sera amené à réfléchir à sa pratique professionnelle, aux techniques professionnelles utilisées. Le référent pourra, si cela le nécessite, aborder la situation en commission technique programmable sur chaque site. Cette commission doit permettre par le regard croisé, de professionnels pluridisciplinaire de formuler des hypothèses et des objectifs d'accompagnement. Elle garantira une approche globale de la situation.

## **Axe 2 - Des parcours d'insertion adaptés aux besoins**

### **Rappel des objectifs départementaux.**

À travers le PDI 2018-2021, le Département se fixe pour objectif d'adapter l'accompagnement des personnes à leur situation et à leurs besoins, en diversifiant les modalités d'accompagnement proposées.

### **Pour cela, le territoire du SDSel Pays basque intérieur s'engage à :**

- Proposer une **approche individuelle et collective dans l'accompagnement socio-professionnel**. L'alternance entre la prise en charge collective et individuelle permettra d'élargir les modalités d'accompagnement en fonction des besoins de la personne mais aussi de ses fragilités et/ou potentialités. Ainsi, le développement d'ateliers collectifs devra permettre l'interaction et encouragera la dynamique de

parcours en complément du travail d'accompagnement individualisé.

- Assurer **l'animation du réseau des professionnels de l'insertion** : cet axe sera décliné dans les chantiers partenariaux.
- Assurer la **régulation des parcours d'insertion** sur le territoire, en s'appuyant sur le référentiel départemental d'accompagnement (fiche projet 7 du PTI). À cet effet, il devra :
  - o Assurer le **suivi des portefeuilles des référents uniques** par le chef de service de site afin de se donner les moyens de suivre dans le temps le parcours des personnes et la dynamique d'insertion.
  - o Garantir la **contractualisation et les réorientations** : utiliser le contrat dans la pratique d'accompagnement permet de positionner chacun en acteur d'un projet commun, l'usager devient ici participant. Ainsi le SDSel s'engage à utiliser la pratique de l'engagement écrit (CER) dans la construction du parcours d'insertion
  - o Mettre en place des équipes pluridisciplinaires territorialisées RSA : les modalités seront à définir dans le cadre des commissions Insertion.

### **Axe 3 - Des parcours vers l'emploi renforcés**

#### **Rappel des objectifs départementaux.**

Le PDI 2017-2021 se fixe pour objectif de travailler davantage sur la construction de parcours vers l'emploi, en cohérence avec les besoins des employeurs du territoire. En lien avec ses partenaires, le Département cherche ainsi :

- **À renforcer la coopération entre les partenaires autour des métiers émergents et des besoins des entreprises.**
- **À favoriser la montée en compétences de l'ensemble des professionnels** mobilisés sur l'accompagnement des personnes, autour des enjeux d'accès à l'emploi et à la qualification.
- **À rapprocher les opportunités d'emploi et les personnes accompagnées**, en élaborant une candidathèque, en développant l'accès à la formation, en facilitant les périodes d'immersion en entreprises, en continuant à soutenir et à développer le champ de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), en développant le recours aux clauses d'insertion et en développant des relations régulières avec les acteurs

économiques du territoire.

**Pour cela, sur le territoire du SDSel Pays basque intérieur, il conviendra de :**

- Développer la **coopération entre partenaires** afin de mutualiser les compétences, les moyens et créer des espaces collaboratif (chantier territorial)
- Réfléchir à **l'adéquation entre l'offre et la demande en matière d'emploi et de formation** (chantier territorial).

Le SDSel travaillera en lien étroit avec les agences locales de Pôle Emploi (fiche action 4 du PTI) avec les 3 agences qui interviennent sur le SDSel Pays basque intérieur, notamment par un partage d'information des prestations proposées mais aussi des offres d'emploi ; Pôle Emploi sera un partenaire phare dans les chantiers territoriaux. Cette collaboration sera d'autant plus mise en exergue dans le cadre de la convention accompagnement global des publics en insertion : le SDSel s'engage à renforcer avec Pôle Emploi une culture commune autour de l'insertion dans le respect mutuel des obligations et compétences institutionnelles.

- Apporter une attention à **l'accompagnement des jeunes de moins de 26 ans** (fiche projet 5 du PTI), en lien avec la mission locale : elle sera mise en exergue au travers des chantiers territoriaux.
- Apporter une attention au **suivi des parcours des salariés en insertion au sein des structures de l'insertion par l'activité économique** (fiche projet 10 du PTI) notamment en participant aux comités de suivi organisé par les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ; une collaboration étroite avec les structures sera maintenue, les structures de l'insertion par l'activité économiques étant un tremplin important pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

## **Axe 4 - Des outils à développer pour mieux répondre aux besoins**

### **Rappel des objectifs départementaux.**

Au regard du diagnostic réalisé à l'occasion de l'élaboration du PDI 2017-2021, le Département souhaite s'associer à ses partenaires pour renforcer les outils à la disposition des référents afin de mieux répondre à certains besoins aujourd'hui insuffisamment couverts. Quatre thématiques d'intervention ont été particulièrement identifiées :



- Le soutien à la mobilité, notamment en capitalisant sur les expériences initiées sur plusieurs territoires, en développant l'information et la communication autour des offres existantes soutenant des plateformes de soutien à la mobilité mutualisant les ressources avec les partenaires.
- L'accès aux soins, en travaillant notamment avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour faciliter l'accès aux soins des personnes rencontrant des problématiques de santé physique et/ou psychique, ainsi qu'en construisant des parcours d'accompagnement spécifiques pour ces personnes.
- L'accès et le maintien dans le logement, en s'appuyant notamment sur les actions développées au titre du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).
- Le développement du lien social, pour rompre l'isolement, notamment en s'appuyant sur la mobilisation de l'ensemble des structures de proximité (centres sociaux, espaces de vie sociale, réseau associatif, CCAS, actions collectives diverses etc.).

**Pour cela, le territoire du SDSel Pays basque intérieur s'engage à :**

- Permettra aux personnes de bénéficier d'un accompagnement par une infirmière de santé publique si nécessaire.
- Encouragera la mise en place de permanences de structures de soins type centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) sur le territoire et participera aux Contrats locaux de santé (CLS) orchestrés par l'Agence régionale de santé (ARS).
- Développera la collaboration avec les partenaires de soins psychiatriques (CMP, EMOI, Réseau santé mentale) en proposant des temps formalisés pour des échanges sur des situations communes ou pour avoir des avis techniques.
- Développera des actions en matière de mobilité dans le cadre des chantiers territoriaux.
- Organisera des commissions Insertion à l'échelle du territoire en associant les partenaires œuvrant dans cette politique.
- Engagera une réflexion en matière de logement : le SDSel développera une politique de lutte contre le logement indécent sur le territoire et encouragera la dynamique de parcours pour les personnes dépourvues de logement.

## 4

# Les chantiers partenariaux à engager

Afin d'organiser sur le territoire l'intervention conjointe du Département et de ses partenaires locaux, le Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion (SDSEI) Pays basque intérieur a engagé une concertation partenariale au début de l'année 2018. Plusieurs temps de travail ont permis d'identifier différents chantiers communs, répondant aux problématiques et aux enjeux propres au territoire en matière d'Insertion.

Quelques principes...

- Plusieurs actions peuvent être imaginées pour chaque chantier.
- Ces chantiers peuvent s'appuyer sur des actions déjà existantes, mais doivent aussi chercher à se protéger à moyen terme pour aller plus loin

## Chantier 1 – La mobilité

La mobilité est reconnue comme facteur clé d'insertion sociale et professionnelle des populations notamment des plus fragiles ; elle est devenue un enjeu majeur pour éviter l'exclusion ; les bénéficiaires des minima sociaux, les jeunes exclus du milieu scolaire et engagés dans un processus d'insertion professionnelle sont des publics fragiles au regard de la mobilité.

Les difficultés sont complexes car elles peuvent être diverses : économiques, matérielles, cognitives et/ou psychosociales.

Les problèmes de mobilité aggravent en milieu rural les situations d'exclusion. Ainsi pour les publics les plus fragiles répondre à l'accessibilité aux services est essentiel : comment faciliter les déplacements des personnes fragiles ? Comment garantir à chacun la possibilité de se déplacer pour accéder à l'emploi, la formation, la santé...

Les constats portés par les partenaires sont les suivants :

- \_ un accès à l'emploi freiné avec par exemple l'association Job Express où une personne sur deux inscrites à l'agence n'a pas de moyen de locomotion. De nombreux emplois sont donc non pourvus en raison de problèmes de mobilité,
- \_ un frein à l'accès aux activités culturelles, sportives...,
- \_ un public qui ne peut se rendre dans les points de distribution alimentaire,
- \_ peu ou pas de solution alternative : la solidarité de voisinage et familiale sont souvent des solutions précaires et incertaines qui ne peuvent s'inscrire dans la durée,
- \_ une mauvaise connaissance de l'existant en matière de mobilité sur le territoire tant pour les partenaires que pour le public,
- \_ des problèmes budgétaires générés par la mobilité,
- \_ des horaires de transports en commun inadaptés,
- \_ des difficultés au sein même du territoire pour se rendre dans les principaux bourgs,
- \_ au-delà des moyens de locomotion, une nécessité de travailler avec le public fragile la notion de « capacité à se déplacer » en tenant compte du besoin réel de la personne et non du besoin supposé.

Afin de répondre de manière territorialisée, les groupes de travail encadrés par le Comité Territorial se sont réunis à trois reprises sur des demi-journées : 24/04/2018 ; 15/05/2018 ; 26/06/2018.

## Axe local 1

### La mobilité

## Fiche projet 1

Faciliter la mobilité pour une meilleure insertion

### Constat

- Un territoire vaste, rural avec un public en insertion sans véhicule ou véhicule dégradé.
- Un accès à l'emploi, aux activités culturelles, sportives freiné.
- Les problèmes de mobilité aggravent en milieu rural les situations d'exclusion.
- Un public qui parfois ne peut accéder aux services publics.
- Peu ou pas de connaissance de l'existant en matière de mobilité tant pour les partenaires que pour le public.
- Peu ou pas de solutions alternatives.
- Des horaires de transport en commun inadaptés.
- Des difficultés au sein même du territoire pour se rendre dans les principaux bourgs.
- Au-delà des moyens de locomotion, une nécessité de travailler avec le public fragile la notion de « capacité à se déplacer » en tenant compte du besoin réel de la personne et non du besoin supposé.

### Les objectifs visés

- Recenser les offres existantes en matière de mobilité.
- Repérer les manques.
- Avoir une meilleure lisibilité de la problématique mobilité.
- Faire émerger des nouveaux projets, adaptés au territoire en tenant compte des besoins réels.

### Les résultats attendus au terme du PTLI

Avoir des solutions adaptées au territoire en matière de mobilité.

Actions opérationnelles	Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1 Création d'un annuaire « mobilité sur le Pays basque intérieur »	Département CAPB	2019	Ensemble des partenaires de l'insertion ; un référent mobilité par institution Création d'une fiche de recensement et d'un espace collaboratif...	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2 Évaluer auprès des personnes en difficultés d'insertion leur potentialités et limites en matière de mobilité	Département	2019	Ensemble des professionnels de l'insertion Construction d'un référentiel à l'accompagnement et outil statistique...	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé

3	Permettre l'obtention du permis pour certaines personnes en insertion par le biais d'une conduite supervisée en entreprise	Département	2020	Ensemble des partenaires de l'insertion Co-financement Région/CD pour le permis Recherche d'entreprises	<input checked="" type="checkbox"/> Non engagé <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
4	Développer l'existant et/ou faire émerger des nouveaux projets en matière de mobilité	Département CAPB	2018-2021	Soutenir les associations du territoire Soutien financier et logistique aux projets adaptés aux besoins	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé

## Les indicateurs d'évaluation

### Indicateurs quantitatifs

Création de l'annuaire.

Création d'actions innovantes.

Un accompagnement à l'insertion facilité.

### Indicateurs qualitatifs

Un engagement de l'ensemble des professionnels autour de l'accès à la mobilité...

## Chantier 2 – L'accompagnement socio-professionnel des jeunes

Comment permettre à des jeunes parfois installés dans la précarité de l'emploi, sociale, de s'engager dans un projet d'avenir ? Comment aider le jeune à développer ses compétences ?

La valorisation du jeune s'impose de plus en plus comme cadre de réflexion dans la politique Insertion. Ainsi, mettre l'accent sur les potentialités du jeune, et pas seulement sur leurs problèmes, est l'engagement que souhaitent prendre les professionnels de l'Insertion intervenant sur le Pays Basque Intérieur.

Faire avec le jeune et non pas pour le jeune, co-construire son projet, l'inscrire dans une initiative sociale locale devra permettre une efficacité dans la dynamique d'Insertion.

Le recours aux supports collectifs permettant la coopération entre pairs, la confrontation des représentations, sera un des outils utilisés dans l'accompagnement des jeunes.

Afin de réfléchir à ces enjeux un groupe de travail s'est réuni à trois reprises sur des demi-journées : 26 avril, 24 mai et 21 juin 2018.

## Axe local 2

L'accompagnement socioprofessionnel des jeunes

## Fiche projet 1

Valoriser les jeunes

### Constat

- Valoriser le jeune s'impose de plus en plus comme cadre de réflexion en matière d'insertion.
- Faire avec le jeune et non pas pour le jeune.
- Le recours aux supports collectifs permet la coopération entre pairs, la confrontation des représentations.
- Réfléchir à l'insertion du jeune dans sa dimension sociale, logement, santé, emploi.

### Les objectifs visés

- Développer sur le territoire des dispositifs d'accompagnement.
- Co-construire avec les jeunes des actions d'insertion.

### Les résultats attendus au terme du PTLI

Offrir au public jeune un accompagnement adapté...

Actions opérationnelles	Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1 Mise en place de la garantie jeunes sur le territoire	Mission locale du Pays basque	2018	Personnel dédié à l'accompagnement des jeunes Mise à disposition de salle pour actions collectives S'appuyer sur le réseau local pour les interventions auprès des jeunes	<input type="checkbox"/> Non engagé <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Réalisé
2 Consultation du public jeune en insertion et intégré autour de quatre axes : vie sociale, accès à l'emploi, santé, logement	Département	2019	Ensemble des partenaires Faire appel à projet et choisir un intervenant Construire une grille d'entretien Développer une méthodologie adaptée au public jeune	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
3 Fixer avec les jeunes les axes opérationnels en matière d'insertion sur le territoire	Département CAPB	2020	Groupes de travail Co-animation avec partenaires Participation des associations de jeunes du territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Non engagé <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé

## Les indicateurs d'évaluation

### Indicateurs quantitatifs

Nombre sessions de Garantie Jeunes sur le territoire.

Nombre de réunion avec les jeunes...

### Indicateurs qualitatifs

Mise en place d'actions innovantes et adaptées au profit des jeunes.

Impact de ces actions dans la dynamique d'insertion des jeunes.

## Chantier 3 – Emploi formation : adéquation entre l'offre et la demande

Les évolutions sociétales comme le vieillissement de la population, le développement du numérique doivent nous amener à réfléchir aux métiers de demain. Il convient alors d'anticiper les besoins, mettre en valeur les aptitudes des demandeurs d'emploi.

Les constats évoqués par les professionnels de l'insertion sont les suivants :

- des emplois non pourvus quel que soit le niveau de formation exigé,
- peu ou pas d'anticipation des entreprises dans leur besoin RH,
- peu ou pas de notion de parcours dans la prise en charge des demandeurs d'emploi,
- difficulté à mobiliser les centres de formation pour une intervention en Pays basque intérieur,
- on peut également évoquer des problématiques d'information et d'orientation, certains métiers étant mal connus, Parallèlement, les représentations du public en insertion par l'employeur peuvent être un frein à l'embauche.

Si les causes de l'inadéquation entre l'offre et la demandes sont multiples, les réponses devront l'être également. Il n'en reste pas moins que dans le milieu rural du SDSel Pays basque intérieur, un décloisonnement des actions proposées au public en insertion est plus que nécessaire : il ne s'agit plus d'offrir des solutions par catégorie de public en insertion (RSA, chômeurs longue durée, jeunes...) mais bien d'avoir une vision transversale et pluridimensionnelle.

Ainsi un groupe de travail s'est réuni à trois reprises : 14 mai ; 04 juin ; 02 juillet encadré par le comité territorial.

### Axe local 3

Emploi formation : adéquation entre l'offre et la demande

### Fiche projet 1

Faire vivre un réseau et une dynamique partenariale

#### Constat

- Les acteurs de l'insertion ressentent le besoin de pouvoir échanger, de mieux se connaître pour mieux construire.
- Une volonté de mutualiser les compétences, les connaissances des professionnels de l'insertion.
- Une nécessité de sortir du clivage institutionnel et de travailler l'insertion sous toutes ses formes.

#### Les objectifs visés

- Organiser une logique de complémentarité.
- Faciliter les passerelles entre structures.
- Faire émerger des projets communs.
- Améliorer et actualiser les connaissances mutuelles.

#### Les résultats attendus au terme du PTLI

Mutualiser les compétences pour permettre aux personnes en insertion d'accéder à un emploi sur le territoire.

	Actions opérationnelles	Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1	Atelier d'échanges interprofessionnels et inter-institutionnels	Département	2018	Les techniciens des structures et associations du territoire Animation de ces temps d'échanges	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2	Créer un espace collaboratif	Département	2019	Création d'un espace collaboratif en lien avec la création de la plateforme insertion du département et la direction des services informatiques...	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
3	Offrir une formation aux professionnels de l'insertion sur le territoire pour renforcer une culture commune de l'insertion	Département	2020	Mutualiser les financements pour la formation Réfléchir à une formation nécessaire à tous les acteurs de l'insertion	<input checked="" type="checkbox"/> Non engagé <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé



## Les indicateurs d'évaluation

### **Indicateurs quantitatifs**

Nombres de rencontres.

Création de l'espace collaboratif.

### **Indicateurs qualitatifs**

Nombre de projets co-construits dans le cadre de ces temps d'échanges.

Pertinence des projets et mobilisation des partenaires.

### Axe local 3

Emploi formation : adéquation entre l'offre et la demande

### Fiche projet 2

Inscrire les personnes accompagnées dans une dynamique de parcours

#### Constat

- Les freins à l'insertion sont multidimensionnels avec un risque latent d'installation dans un processus d'immobilisme et de découragement pour le public en insertion.
- Parallèlement, il est repéré par les professionnels de l'insertion qu'en valorisant l'image de soi, les aptitudes la dynamique peut être retrouvée.
- Le recours au support collectif permet la coopération entre pairs, la confrontation.

#### Les objectifs visés

- Optimiser l'accompagnement du public en insertion.
- Créer et maintenir une dynamique d'insertion auprès du public.
- Diversifier les modes d'accompagnement.
- Décloisonner des actions proposées au public.

#### Les résultats attendus au terme du PTLI

Rendre les parcours d'insertion fluides et adaptés.

Actions opérationnelles		Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1	État des lieux des actions mobilisables sur le territoire	Département	2019	Groupe de travail partenarial Recueil des données Logistique informatique	<input checked="" type="checkbox"/> Non engagé <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2	Co-construire des actions collectives à la faveur du public en insertion et des passerelles entre les actions	Département	2019	Ensemble des partenaires de l'insertion méthodologie de projet décloisonnement des publics...	<input checked="" type="checkbox"/> Non engagé <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé

#### Les indicateurs d'évaluation

##### Indicateurs quantitatifs

Nombres d'actions proposées sur le territoire.  
Nombres de participants.  
Nombres de partenaires engagés.

##### Indicateurs qualitatifs

Décloisonnement effectif.  
Pertinence des actions du point de vue des professionnels et du point de vue des bénéficiaires.  
Témoignage du public.

### Axe local 3

Emploi formation : adéquation entre l'offre et la demande

### Fiche projet 3

Un espace d'orientation professionnelle et de connaissance des métiers

#### Constat

- Nécessité d'aider le public en insertion à élargir le « champ » du possible.
- De représentations erronées de certains métiers.
- Le public en insertion : un public riche d'aptitudes professionnelles méconnue.

#### Les objectifs visés

- Sensibiliser le public à la nécessité de s'informer sur les métiers.
- Découvrir de nouveaux métiers et les parcours associés.
- Amorcer un travail de construction de projet professionnel.
- Repérer les compétences, aptitudes professionnelles.
- Transférer les compétences sur les métiers en tension.

#### Les résultats attendus au terme du PTLI

Permettre au public en insertion de construire son projet professionnel.

Actions opérationnelles	Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1 Expérimentation des ateliers collectifs de type Espace Métier Aquitain : « des idées, des métiers » et « mes compétences, des métiers »	Département Mission locale	2018	Appui technique de l'EMA Anglet Formation des professionnels de l'insertion à l'accompagnement à l'orientation Nécessité de trouver des salles équipées en informatiques Mobilisation de l'ensemble des professionnels de l'insertion pour l'animation des ateliers	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2 Expérimentation des ateliers collectifs de type Espace Métier Aquitain : « des idées, des métiers » et « mes compétences, des métiers »	Département Région Mission locale	2019	Groupe de travail Mise à disposition des professionnels de l'insertion au profit de l'animation EMA Financement de la logistique	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé

## Les indicateurs d'évaluation

### **Indicateurs quantitatifs**

Nombre d'ateliers collectifs.

Nombre et profils des participants.

Impact des ateliers sur la construction du projet professionnel du public en insertion.

### **Indicateurs qualitatifs**

Témoignage de participants.

Impact de la co-animation inter-institutionnelle dans la dynamique partenariale.

# Le pilotage, le suivi et l'évaluation du Pacte

## Le pilotage du Pacte

La gouvernance du PTLI est assurée à l'échelle du SDSel par le Comité Territorial des Partenaires, instance de pilotage, de suivi et d'évaluation. Le comité de pilotage du PTLI Pays basque intérieur s'est d'ores et déjà réuni pour transmettre la « feuille de route » aux groupes de travail et pour valider les plans d'actions. Ainsi, il valide les thématiques retenues, priorise les actions à mener, est garant de la cohérence de ces actions et de leur légitimité dans le PTLI. Le comité territorial a pour vocation de faire remonter les besoins aux instances décisionnelles.

Pour 2018, Il se réunira en avril, juin et septembre. Ce Comité Territorial a vocation à exister, se rencontrer autant que de nécessaire tout au long de la durée du PTLI. Le pilotage est assuré par le directeur du SDSel Pays basque intérieur. Il est composé de :

- Cadres SDSel
- Communauté d'Agglomération Pays basque
- Syndicat mixte de la mobilité
- Mission locale
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- Région
- MSA
- GEIQ
- TRANSITION 64

## Le suivi opérationnel des chantiers partenariaux

Les chantiers engagés seront menés dans le cadre d'une réflexion partagée et d'une co-construction avec les partenaires locaux. Ce travail pluri institutionnel à la faveur du public en insertion aura pour vocation à développer, imaginer des actions sur le territoire Pays basque intérieur.

Le Chef de Service Développement Territorial et Insertion du SDSel sera porteur des groupes de travail et le porte-parole des groupes auprès du Comité Territorial. Toutefois, une co-animation sera recherchée. Des comptes rendus de rencontres et des fiches actions seront établis et transmis à chaque participant.



# INSERTION

## Département des Pyrénées-Atlantiques

64, avenue Jean Biray

64058 Pau Cedex 9

4, allée des Platanes - BP 431

64104 Bayonne Cedex



**PLUS PROCHE,  
PLUS SOLIDAIRE**  
SOLIDARITÉ